

VERS UNE NOUVELLE UNION EUROPÉENNE

JACQUES DELORS, 9/05/02

INSTITUTO DE ESPAÑA

Monsieur le Président,

Excellences,

Messieurs,

Au terme de ce cycle exhaustif de conférences, organisé ici, à l'Institut d'Espagne, reviennent des thèmes qui montrent une certaine aspiration à ce que l'Europe avance à nouveau d'une manière enthousiasmante, et c'est à ça que correspondent les termes de « Nouvelle Europe », employés dans votre programme de refondation ou même l'espoir mis dans une Constitution européenne.

Est-ce que vraiment il faut rebâtir ou changer complètement la motivation ?

Telles sont les questions qui se posent aujourd'hui et nous essayons tous d'y réfléchir, chacun dans notre position de citoyen, avec en fond de tableau, je dois le dire, le grand espoir que constitue pour beaucoup d'entre nous la tenue de la Convention sur le futur de l'Europe, dont nous attendons agitations d'idées, confrontations loyales et amicales, projets communs si possible.

Mais avant d'en venir là, jetons un regard sur le passé.

Voilà un projet qui est bien vivant, même critiquable, qui a plus de 50 ans et qui a été conçu au nom de, entre guillemet, « plus jamais ça entre nous ». Plus jamais la guerre, la paix. Ce qui pouvait paraître avant les drames des Balkans en Europe, ce qui pouvait paraître une idée dépassée. Mais pourtant, quelle belle idée, qui n'a jamais été, me

semble-t-il aussi bien traduite quelques années plus tard, que par la formule, « Le pardon et la promesse » d'Hannah Arendt. Rappelez-vous ces peuples divisés, se faisant la guerre, des guerres civiles européennes, accumulant haine, ressentiment, besoin de vengeance et donc, tout d'un coup, certains qui disent le pardon doit être là. Le pardon qui n'est pas l'oubli, car une société ne peut pas penser à son avenir si elle n'a pas de mémoire et à côté du pardon, la promesse.

Quelle promesse ? La promesse à ceux qui ont été marqués par les grandes guerres, et notamment par la dernière, par les atrocités qui ont été commises et souvent commises par les pères de ceux-ci, que les nouvelles générations réintégrées dans la Communauté européenne et internationale. Il ne faut jamais oublier cela car c'est cela qui donne son supplément d'âme à l'Europe, même si nous sommes insatisfaits.

C'était un projet politique, quand on parle de paix, de réconciliation. C'était un projet politique mais qui a trouvé son dynamisme dans l'intégration des économies, jusqu'au grand marché intérieur réalisé à 90 % et jusqu'à la monnaie unique.

Mais un projet, je voudrais le rappeler pour les impatients d'aujourd'hui, qui ne s'est jamais déroulé selon un long fleuve tranquille. Et il y a eu des périodes où l'eau coulait bien, on admirait le fleuve qui passait. Il y a eu des périodes où l'eau était embourbée, le fleuve n'avancait plus et il y a eu des périodes de crise, comme celle qui a opposé notamment le Général de Gaulle à ses partenaires, ses cinq partenaires. Ou plus récemment, et là, j'étais quand même témoin, qui a opposé Mme Thatcher à ses partenaires sur deux conceptions de l'Europe.

C'est dans ce contexte que je voulais rappeler brièvement que nous sommes menés à raisonner en considérant la situation actuelle, si vous le permettez, comme un verre à moitié plein ou à moitié vide. Il est à moitié plein, en effet, puisque le marché intérieur est réalisé, que l'Euro est là, même si l'union économique et monétaire n'est pas encore là. Il y a eu des progrès dans la sécurité. Sécurité alimentaire, sécurité maritime et même dans ce que l'on appelle le troisième pilier affaires intérieures et justice, une grande prise de conscience par les gouvernements qu'ils devaient agir ensemble. Il y a la mise en place difficile de la force d'intervention rapide, que certains considèrent

comme la première pièce pour une politique de défense commune mais les pessimistes écartent tout ça et dénoncent la confusion des objectifs, la complication des processus, c'est évident, l'éloignement d'avec les citoyens, ce qui mériterait une réflexion plus approfondie, et les risques de dilution, liés au grand élargissement.

C'est dans ces conditions que nous devons réfléchir aujourd'hui, et se rappelant la parabole du long fleuve tranquille, ne pas désespérer. Les paramètres de la situation, vous les connaissez. Au plus, il suffit simplement de les rappeler.

L'après 1989 n'est pas encore digéré. La mondialisation est là, elle effraie beaucoup de nos contemporains qui voient une très grande distance entre le global et le local, s'estiment abandonnés, d'où certaines réactions extrémistes dans nos pays. Il y a le monde unipolaire actuel avec les Etats-Unis, puisque le grand adversaire, le communisme a quasiment disparu, et puis il y a aussi les nouveaux risques et là-dessus, pour éviter aujourd'hui des propos précipités ou écarter les propos précipités de certains, je vous rappellerais qu'après la chute du Mur de Berlin, certains intellectuels ont chanté la fin de l'Histoire. Comme si tout d'un coup l'humanité, dans une sorte de paradisiaque développement, ne renouvellerait pas la figure de ses aliénations, de ses incompréhensions, c'était évidemment absurde. Mais on est toujours surpris de voir la surprise de certains hommes d'état devant cette situation. Donc, il y a un besoin discutable d'Europe, ce point n'est plus mis en question parce que nos pays sentent qu'ensemble nous pouvons peut-être essayer d'apporter notre pierre à la gestion du monde et sauver ce qui est essentiel dans nos traditions et nos personnalités. Donc, personne ne le conteste. Bien sûr, il y a des points de vue différents et d'ailleurs, ceux-ci sont derrière les difficultés qu'ont rencontrés les Etats membres pour se mettre d'accord sur les aménagements institutionnels. Derrière les faiblesses des traités d'Amsterdam et de Nice, il n'y a pas l'incapacité des institutions européennes, il y a des divergences de fond, que je voudrais éclairer devant vous.

Par conséquent, en écartant cela, je crois qu'il faut toujours revenir à trois questions essentielles. Selon quelle vision voulons-nous avancer en Europe, et si les visions sont différentes, exposons-les. Alors que dans les sommets des chefs d'Etats européens le soucis d'apparaître unis, le soucis de dire que tout va bien au peuple, les amène à cacher, à ne pas discuter de ces différentes visions de l'Europe ou bien à partir de

détails, de problèmes concrets mais pas d'une manière générale. Ils devront le faire. Avec quelles exigences de fonctionnement puisque la machine a des ratés, c'est indiscutable. Oui, il faut discuter « institutions » mais la réforme institutionnelle si elle est nécessaire, n'est pas suffisante. Et d'ailleurs, la Convention a commencé par discuter de quels sont les projets que vous avez pour l'Europe, avant de discuter comment faire. Le que faire avant le comment faire.

Et enfin, cette Europe il faut la baser sur quelle légitimité. Le mot légitimité est beaucoup plus fort et beaucoup plus riche que « democratic accountability », responsabilité démocratique car pendant des années l'Europe a progressé et les citoyens la considéraient comme légitime, pourquoi ? Parce que si on n'était pas content de ce qu'un gouvernement décidait pour un pays au niveau européen, le Parlement pouvait le renverser, et que dans les matières qui n'étaient pas communautaires et bien le jeu politique national continuait à jouer. Etrangement aujourd'hui, ceci est oublié.

Et pour pénétrer dans ce sujet après cette trop longue introduction, il fallait quand même rappeler un peu quelques enseignements de l'Histoire.

Que dire de cette formule de Raymond Barre, qui peut peut-être nous éclairer ? Raymond Barre m'a dit souvent, quand il voyait ma précipitation pour ajouter un objectif à un autre, « M. Delors, l'Europe ne fait bien qu'une chose à la fois ». Et ça m'a toujours fait réfléchir, et c'est pourquoi s'il faut simplifier le produit, comme disent les vendeurs, les marketings, je vous dirais que l'objectif essentiel c'est réunifier l'Europe, c'est notre idéal et notre devoir. Et pas simplement notre devoir, pas simplement une contrainte, c'est notre idéal. Le jour où nous porterons cela en nous, et je vais tenter de le développer devant nous, déjà l'horizon s'éclaire. En second lieu, quelles sont les conditions politiques de la réussite, je dis bien politiques. Même si passer de l'économique n'est pas facile, nous l'avons vu ces cinquante dernières années.

Et enfin, quelles orientations, je dirais plus, quelles options pour la réforme institutionnelle. Car je ne me sens pas le cœur aujourd'hui d'affirmer quelles sont les bonnes solutions institutionnelles mais cadrer le problème et d'attendre que la Convention - qui est composée quand même : parlementaires européens, parlementaires nationaux, représentants des gouvernements- puisse décanter un peu le problème.

Autrement dit, je n'ai pas de solutions institutionnelles miracles. Et si nous étions en France, je dirais aussi que, pour les problèmes que traverse la France actuellement, ce n'est pas une clé à mollette institutionnelle qui résoudrait les problèmes. Mais enfin, passons.

Donc, réunifier l'Europe, notre idéal et notre devoir. Voir au-delà des difficultés présentes, difficultés qui sont soulignées par les pays candidats mais difficultés qui attendent l'Europe des Quinze, qui n'en a pas encore discuté. Autrement dit, on n'a pas clarifié la maison avant de mettre un terme définitif aux négociations très importantes sur l'acquis communautaire, leur adaptation à la législation. Donc, voir au-delà de la difficulté présente, le défi historique et la corbeille de mariage, se fixer des objectifs ambitieux mais raisonnables à 15 et c'est sans doute là mon point de clivage avec la grande majorité des pro-européens, ce qui est toujours inquiétant quand on est un peu seul sur un sujet.

Et enfin, retrouver la dynamique grâce au principe de différenciation garanti par le Traité. Oui, cette adhésion des pays de l'Est, cette réunification de l'Europe, c'est une corbeille de mariage qui ne comprend pas les épines des coûts budgétaires, que les difficultés pour canaliser des mouvements migratoires, que d'autres problèmes posés par des frontières extérieures. Ces pays nous apportent quelque chose. C'est d'une banalité de rappeler que Varsovie, la Bulgarie, la Roumanie, la Tchéquie, la Pologne sont aussi européens que nous. Ils ont dans leur histoire et dans leur gêne une partie du patrimoine européen. Ce n'est pas banal de le rappeler mais il faut encore le dire aujourd'hui. Et ces petits pays qui vont venir, en grand nombre, ces petits pays ils ont leur conception de l'histoire. Qu'est-ce que c'est qu'un petit pays pour un candidat ? C'est un pays qui n'a jamais été sûr de ses frontières depuis 120 ans, qui a été ballotté par les traités internationaux et par les grandes puissances, dont l'avenir était incertain, à tel point même que certains de ces pays perdaient courage et pensaient que leur destin historique était d'être ballotté par l'événement. Mais ils nous apportent, pas simplement un problème, ils nous apportent un état d'esprit. Un état d'esprit d'autant plus important que la réussite de l'Europe jusqu'à présent, Mesdames, Messieurs, est due au fait que lorsque le plus petit parle et que les dirigeants européens sont dignes de ce nom à la Commission, au Parlement ou au Conseil, il est aussi écouté que le plus grand, ensuite on fait une synthèse. Si ce principe devait disparaître, le principe que Jean

Monnet avait édicté depuis le début, alors il y aurait gros à parier que le risque de dilution ou de crise à l'intérieur des 27 soit grand.

Donc, ils nous apportent bien des choses, sans oublier non plus ce que nous aurons à gérer le grand schisme entre l'Eglise d'Occident et d'Orient dans les applications culturelles, dans les applications de vie des gens. C'est donc une entreprise enthousiasmante, et il n'y a pas que des épines, il n'y a pas que des budgets augmentés, il y a aussi à recevoir des peuples qui ont beaucoup à nous dire et beaucoup à nous apprendre. A partir de là, mon sentiment personnel, c'est le seul qui sera vraiment affirmatif ce soir, c'est qu'il sera impossible à ces 27 pays, si on veut les respecter, de réaliser tous les objectifs prévus par les traités. Et que, si on veut le faire, nous aboutirons à des ratés, à des échecs et à la dilution du projet. Et je crois qu'il y a trois grands objectifs raisonnables et ambitieux pour cette grande Europe, demain à 27 et après, si nous pouvons résoudre le problème des Balkans, en se rappelant Hannah Arendt, « Le pardon et la promesse », et bien nous serons 32, 33, 35, qui sait ?

Ces trois objectifs, je les propose ainsi : un espace de paix et de sécurité ; un cadre pour un développement durable et équitable et une expression enrichie de nos diversités.

Un espace de paix et de sécurité. C'est ce qu'ils nous demandent, c'est ce dont nous avons besoin quand on regarde l'évolution des opinions publiques, des populismes, les insatisfactions. Si nous réalisons ces trois objectifs, un espace de paix, un cadre pour le développement durable, un enrichissement diversifié, et bien je suis convaincu qu'en l'an 2020, les historiens diraient : « Voyez-vous, ce grand ensemble de 500 millions d'habitants, qui a réussi à maîtriser une partie des problèmes liés au monde nouveau, à la mondialisation et à la globalisation ».

Je n'ai pas parlé pour l'instant ni de l'union économique et monétaire ni de la politique étrangère, ni de la politique de sécurité volontairement. Parce que lorsque j'écoute aussi les intellectuels de l'Est, et je citerais, par exemple, Vaclav Havel, pour lui la discussion sur « Europe – puissance » ou « Europe – territoire » n'a pas de sens car pour lui, ayant vécu ce qu'il a vécu, ce qui est important c'est que l'Europe n'ait ni la prétention d'imposer son modèle au monde, ni la prétention, nostalgie étant, de redevenir un

colonisateur, un dominateur par les idées ou par Internet mais d'être simplement un monde dont l'exemplarité est telle, que son modèle de civilisation, ses manières d'être, son type de relation avec les autres pourra s'étendre.

Donc, il y a pour cette Europe nouvelle des perspectives très grandes.

Mais je reviens sur ces trois objectifs un instant, si vous le permettez. Un espace de paix et de sécurité, ce qui inclut les affaires intérieures et judiciaires, c'est-à-dire le troisième pilier. On ne peut pas parler de paix et de sécurité en dissociant la sécurité extérieure et la sécurité intérieure. Donc, cela veut dire la stabilité des frontières, la coexistence entre une majorité et des minorités. Savez-vous, Mesdames et Messieurs, l'importance des minorités dans tous ces pays ? Il faudrait une liste de vingt, de vingtaine pour indiquer tout cela, depuis les minorités slovaques, roumaines, hongroises, russes, etc. Croyez-vous que tout cela va se faire ou va continuer dans la grande Europe, dans le calme total, sans que nous ayons une idée élevée de la paix, de la compréhension des minorités, de la compréhension mutuelle entre les peuples, que nous n'ayons pas un jour à arbitrer ? Il y a eu une tentation avec les décrets Bénèche, il n'y a pas longtemps. Et puis l'espace de paix et de sécurité, c'est aussi un approfondissement de la démocratie, la sécurité des personnes et des vieux. Donc, cet objectif en lui-même est très ambitieux. Mais il n'est dans le fond que la reconduction, l'extension de ce qu'ont voulu les pères de l'Europe, les initiateurs d'avant-guerre car il y en a eu beaucoup, pendant la guerre et certains l'ont payé de leur vie, et ceux qui après la guerre ont conçu le projet. Un cadre pour un développement soutenable et équilibré.

L'économie n'est pas tout. Mais, peut-être savez-vous qu'il y a une grande différence de ce point de vue, j'aimerais que les chefs d'état en parlent, entre l'adhésion de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce à la Communauté européenne et l'adhésion des douze pays en question. Laissons de côté Chypre et Malte mais je vais vous donner deux chiffres grossiers. Les trois pays qui ont été cités, Espagne, Portugal et Grèce avaient environ un niveau de développement qui était 50, 55 à 65 % des membres de la Communauté. Les pays qui frappent à notre porte sont à un tiers de ce niveau de développement. Imaginez ce que représente pour eux le fait de vivre avec nous, avec liberté de circulation des personnes, possibilité de consommer et d'importer de partout.

Donc, la création de ce développement équilibré va demander des années et des années et je pourrais, si le temps nous était donné vous donner d'autres chiffres importants.

Donc, ces pays souffrent actuellement. Nous, on s'inquiète peut-être. Moi je ne m'inquiète pas mais beaucoup s'inquiètent dans l'Europe des quinze. Mais eux, ils souffrent. Ils espèrent et ils souffrent car ils doivent s'adapter à la nouvelle donne internationale, ils doivent s'aligner sur une législation européenne qui est aux antipodes des systèmes philosophiques d'administration des communistes et ils devront en plus, lorsqu'ils seront dans l'Europe, défendre leur site de production par rapport aux autres et aux grandes stratégies des entreprises. Autrement dit, ils n'ont pas fini de souffrir et pourtant ils le veulent, ils le veulent parce que, pas simplement pour des raisons économiques, pas simplement en raison du caractère exemplaire du développement économique de l'Europe mais ils le veulent aussi parce que ce développement économique sera un garant et un soutien de l'effort de démocratisation. Alors, à partir de ce moment là, nous, nous sommes placés devant nos responsabilités et il faut laisser de côté les problèmes les plus difficiles, pour l'instant la question des frontières internes et externes et je vais résumer cela en une phrase : « L'Acte Unique ». C'est-à-dire, le traité qui a suivi l'adoption de l'objectif 1982 (?). Le Traité qui, grâce à la Présidence allemande en 1988, a vu le développement des politiques budgétaires et est fondé sur trois principes : la compétition qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit.

Mesdames et Messieurs, je vous mets en garde. Si ces trois principes n'étaient pas respectés pleinement, dans l'avenir ce serait l'échec de l'Union européenne. Et donc, il ne s'agit pas de discuter pour savoir si le budget de l'Union c'est 1, 27 ou 1,50 du Produit National Brut. Ce sera l'échec. L'échec parce que les politiques structurelles sont passées de 5 milliards d'Euros à 33 milliards d'Euros et il n'y a pas que l'argent qui compte, il y a la mobilisation de toutes les régions, des collectivités locales, qui savent que l'Europe existe parce que l'Europe pense à elles, a des projets de partenariat avec elles et que rien n'est jamais perdu, que les initiatives locales peuvent demain contribuer au développement. C'est faire l'Europe par le bas que d'accepter ces trois principes. Malheureusement, les discussions en cours ne montrent pas que ces principes vont être vraiment consolidés dans l'avenir.

Et enfin, créer un espace qui permette d'enrichir nos diversités, nos expressions culturelles au sens large, nous devons être le Continent du débat. Le Continent du débat

et ce qui nous permet aussi un peu de l'être, c'est que nous sommes aussi un peu le Continent du doute. Ne serait-ce d'ailleurs qu'en raison de la dominante catholique [...] c'est la foi mais c'est aussi chez les Européens le doute. Et Henry Brugmans, qui a été le fondateur du Collège d'Europe, disait l'Europe c'est la terre des hommes continuellement en lutte avec eux-mêmes. C'est le lieu où aucune certitude n'est acceptée comme vérité si elle n'est continuellement découverte. C'est admirable si nous savons rester fidèles à ça, nous n'avons pas de raisons d'être pessimistes. Nous arriverons à créer quelque chose où rien de ce qui était beau dans le passé ne sera oublié mais où notre force d'adaptation, de créativité dans l'esprit et pas simplement dans les œuvres sera importante. Voilà je pense trois objectifs.

Et alors, me direz-vous et l'union économique et monétaire ? Oui, avec ceux qui le veulent et qui le peuvent. Et la politique étrangère ? Mais regardez où nous en sommes actuellement. Il y a beaucoup de communiqués. Il y a même certains qui se mettent torse nu pour gonfler les biceps. Mais regardons quelles sont nos capacités actuelles. Quant à la défense, on a bâti un autre système institutionnel pour couvrir la naissance de ce bébé qu'est la Force d'Intervention Rapide. Mais ça ne marche pas très bien non plus. Pourquoi ? Parce que sur tous ces problèmes-là nos pays n'ont pas les mêmes conceptions. Alors, il faut accepter que pour cela certains aillent de l'avant ou aillent vers un objectif. Scandaleux disent les uns et les autres. Pas d'Europe à deux vitesses me dit-on à Prague et à Varsovie. Mais Mesdames et Messieurs, si lors des précédents élargissements il n'y avait pas eu de grandes périodes de transition, est-ce qu'on aurait réussi les élargissements ? Hors la transition c'est la différenciation. Si au moment d'élaborer le Traité de Maastricht, nous avions dit aux Danois et aux Anglais, c'est à prendre ou à laisser, est-ce qu'il y aurait eu le Traité de Maastricht ? Les Anglais et les Danois ont obtenu un traitement particulier qui nous a permis d'avancer. Et s'il avait fallu attendre l'accord des quinze pour avoir la monnaie ? Est-ce qu'on aurait la monnaie unique aujourd'hui ? Donc, la différenciation ce n'est pas un fait nouveau, inventé par ceux qui ne veulent pas des arrivants. Non, c'est un fait de nature, confirmé par l'Histoire de l'Europe et c'est d'ailleurs pourquoi, avec beaucoup de mal nos chefs de Gouvernement dans les traités ont indiqué les coopérations renforcées et nous aurons l'occasion d'en reparler tout à l'heure.

Alors évidemment, les coopérations renforcées c'est moins provocant que ce que j'avais proposé, qui était une avant-garde. Bon là évidemment, l'avant-garde avait un côté péjoratif et donc il a fallu vite la retirer pour ne pas se faire attaquer par tous les noms.

Donc, voilà me semble-t-il ce qui représente l'objectif raisonnable et ambitieux. Ces trois objectifs que je vous ai proposé, et grâce à des différenciations, la possibilité pour ces pays d'aller plus loin. Et pour rassurer la Pologne, par exemple, qui dit : «dès que j'adhère à l'Union européenne, je veux adhérer à l'union économique et monétaire ». OK, d'accord, si vous le pouvez. Si vous le pouvez, si vous êtes capables de tenir les conditions pour la qualification, pourquoi pas.

C'est donc, ce type de, je dirais presque de physique créatrice qui peut permettre à l'Europe de continuer sans se diluer.

Venons-en maintenant aux conditions de la réussite. Je vous en proposerais trois : maintenir les principes de base en matière économique et sociale, j'en ai déjà parlé, reconnaître la validité de la méthode communautaire et accepter le système des coopérations renforcées.

Sur le maintien des principes de base, je vous ai indiqué tout à l'heure les trois piliers. Il y a des piliers partout, mais là, il y a trois piliers de l'Acte Unique, la compétition, la coopération et la solidarité. Ce sont des principes essentiels qui impliquent le développement raisonnable des politiques structurelles, qui impliquent peut-être de la nouveauté dans ces politiques culturelles, qui impliquent qu'on ne concentre pas ces politiques structurelles uniquement sur les nouveaux arrivants mais que les pays actuellement membres en profitent aussi. C'est indispensable. Pour des raisons qui ne tiennent pas simplement à des transferts d'argent. Je sais bien qu'en Allemagne, notamment une théorie est : cet argent que nous donnons au budget communautaire, laissez-nous le, nous savons mieux que vous comment faire le développement régional et faisons simplement des transferts de fonds aux pays les moins riches. Ce n'est pas du tout la même chose. Les politiques culturelles telles qu'elles ont été conçues, sont des politiques fondées sur l'additionnalité des fonds communautaires, la concentration des aides, le partenariat et les initiatives venues de la base. Et c'est cela qui crée un lien en Europe, qui crée aussi un petit supplément d'âme, une communauté d'intérêt.

Deuxième condition politique de la réussite : reconnaître la validité de la méthode communautaire. Je devrais en parler en criant, tellement je vois de gens qui, chargés de la défendre, l'illustrent mal ou bien qui n'ont qu'une arrière pensée, c'est écarter cette méthode. Chaque fois que la méthode communautaire a bien fonctionné, l'Europe a fait des progrès, chaque fois qu'elle a mal fonctionné les états sont partis dans des querelles sans fin et sans issue. Qu'est-ce que c'est la méthode communautaire ? C'est trois institutions, quatre avec la Cour de Justice, qui ont chacune leur rôle. On peut dire en essayant de rallier à soi les élèves de Montesquieu, il y a deux législatifs, le Parlement européen et le Conseil, deux exécutifs, le Conseil et la Commission et un judiciaire, la Cour de Justice. Mais ce qui est important dans ce système, c'est qu'il y a une institution, la Commission européenne qui s'occupe tous les jours de l'Europe. Ce qui ne peut pas être le cas ni de nos chefs de Gouvernement ni de nos ministres des affaires étrangères. Elle s'occupe tous les jours de l'Europe et elle est là pour faire respecter les règles avec certains pouvoirs, elle a notamment le monopole de la proposition. Et c'est ça qui a permis à l'Europe de progresser car pour rejeter une proposition de la Commission, il faut l'unanimité des pays membres. La Commission propose, la Commission anime, la Commission ne décide pas. Et là, quand on voit les pamphlets contre les bureaucrates de Bruxelles, c'est le Conseil des ministres en co-décision avec le Parlement qui décident. Mais si demain on relègue la Commission, pour aller vite, à un rôle de secrétariat général ou de sous-secrétariat général, si le Conseil des ministres se réunit avec des tours de table à 27, vous voyez ce que ça peut donner d'ici, on commence un tour de table, après une proposition de la présidence puisque la Commission serait effacée et généralement les orateurs qui demandent la parole et qui disent : « je vais m'exprimer brièvement » sont les plus longs. Ce qui fait qu'au bout de trois heures, généralement, dans ces cas-là déjà à quinze, l'Allemand ou l'Anglais ou le Français en a assez et quitte la salle et va exprimer ce qu'il a à dire au Conseil devant les journalistes. Mais si l'Allemand s'en va, le Français le braque à la culotte et le suit, et pendant ce temps là, et bien les autres continuent à discourir pour du vent. C'est ça la véritable crise du fonctionnement des institutions. Donc, nous aurions cela et comme les chefs d'état ne seraient pas contents, ils créeraient comme pour le G 8 des « chair pass (??) » et voilà le système deviendrait comme le G 8, c'est-à-dire un monstre d'impuissance. Est-ce que c'est ça que nous voulons ? Il faut donc rétablir la vérité sur la méthode communautaire et je le répète, ceux qui sont chargés de la défendre, bien l'illustrer et bien travailler dans ce sens. Il n'y a pas besoin pour cela de changer le

Traité mais si demain nous devions nous éloigner de cela, je vous proposerais même un théorème : plus nous sommes nombreux, plus nous avons besoin, tout au moins en matière économique et sociale, de la méthode communautaire. Parce qu'on voit mal 27 pays contrôler 27 pays. Il faut donc qu'il y ait un endroit où on explique, on émet des directives décidées par le Conseil, on fait respecter les directives, on fait de temps en temps une proposition nouvelle qui permet de redonner du dynamisme à l'ensemble.

Et enfin troisièmement, accepter le système des coopérations renforcées c'est dans le droit fil de ce que je vous ai déjà indiqué, c'est-à-dire que les coopérations renforcées ce n'est pas l'Europe à deux vitesses. Vous remarquerez que je ne vous parle plus de l'avant-garde pour vous soulager. Mais ces coopérations renforcées il faut leur donner des garanties. Et là, je reprends un théorème qu'aimait beaucoup M. Gensher, mais je ne crois pas que ce soit lui l'inventeur : « Les pays européens ne peuvent pas obliger ceux qui refusent d'aller dans une direction d'y aller, mais à l'inverse, ceux qui refusent d'aller là, ne peuvent pas empêcher les autres de progresser ». Ça c'est un bon théorème. Et donc, pour que ce théorème ait une garantie juridique, il faudrait que dans le nouveau Traité ou la nouvelle Constitution ou le nouveau Traité Constitutionnelle, j'emploie les trois termes pour ne froisser personne, les règles des coopérations renforcées, à l'intérieur des grands ensembles, soient fixées, que la Commission assure l'application de ces règles et que des formations spéciales du Conseil et du Parlement européen suivent chacune des coopérations renforcées. Et bien entendu la première à laquelle je songe c'est l'union économique et monétaire car actuellement l'union économique et monétaire est un succès psychologique, on l'a vu au début de l'année, la monnaie unique est là mais la partie économique pourtant prévue dans le Traité, pourtant prévue dans mon rapport n'existe pas encore. Donc, le moyen de le faire ce serait d'avoir une véritable coopération renforcée qui fixe les règles de la coopération économique, oblige à la coopération entre les économies à côté du rôle de la Banque Centrale européenne.

Voilà me semble-t-il les trois conditions politiques pour réaliser l'objectif central dont je vous ai parlé, ou même pour réaliser d'autres objectifs si celui-ci était rejeté. Et donc, ceci induit quelques options en ce qui concerne l'indispensable réforme institutionnelle, et là, il y a quand même des exigences majeures qu'il faut respecter. Ces exigences majeures c'est l'efficacité, la simplicité et la lisibilité.

Plus on fait ça, plus la démocratie peut progresser, plus le citoyen comprend. Plus on fait compliqué, plus le citoyen peut s'inquiéter pour savoir ce qu'il y a derrière cette complexité. Bon, je reconnais que pour aboutir à des accords entre des Etats, il faut parfois avoir des textes un peu complexes. Mais ça c'est l'exigence majeure. Et on en vient ensuite à la question qui est quand même la plus agitée par nos opinions publiques, entre ceux qui disent «l'Europe en fait trop » et ceux qui disent «l'Europe n'en fait pas assez». Parfois ce sont les mêmes en France, les mêmes qui disent à propos d'un conflit social, «il faut une Europe sociale » et quinze jours après, ayant oublié ce qu'ils ont dit, ils disent «l'Europe s'occupe de tout ». Ce n'est pas possible. Donc, il faut mettre tous ces gens là un peu devant leur responsabilité et leur cohérence. Alors, en ce qui concerne les compétences, si l'on prend, non pas le Traité, mais si on regarde, on s'aperçoit que dans le Pilier 1, c'est-à-dire l'économique, le social et autres, l'Union européenne a des compétences exclusives, très faibles d'ailleurs. Elle a la gestion du marché unique et un de ses corollaires, le contrôle de ses aides d'états et des concentrations. Elle a les politiques communes qui résultent d'un accord et qui sont quand même une compétence, disons partagée. Elle a l'environnement et elle a la dimension sociale aussi comme compétence partagée.

Donc, le premier problème qui s'oppose à ce Traité, c'est de savoir si on arrive à définir clairement ce que sont les compétences exclusives de l'Europe et ce que sont les compétences partagées. Et là, il y a plusieurs thèses. Il y a des gens qui disent « attention, si vous êtes trop précis, vous allez bloquer le dynamisme de l'Europe ». Et bien moi, je ne suis pas de cet avis, je crois franchement qu'il faut indiquer dans le Traité quelles sont les compétences exclusives des Etats nationaux. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui les nations sont écartelées entre le local et le global aussi. Les citoyens perdent confiance dans leur capacité de leur état national. Donc, si celui-ci n'a pas les moyens de réaliser la cohésion nationale et sociale, alors on peut craindre que tout l'édifice s'effondre et que même si la tête «Europe » est en pleine forme, ça ne suffira pas. C'est pourquoi je pense que l'éducation, la santé, la sécurité sociale, la culture et même la politique de l'emploi sont du ressort des états. Est-ce que cela veut dire qu'on ne peut pas travailler dans ces secteurs ? Oui on peut travailler de façon intergouvernementale, c'est comme ça que nos Ministres d'éducation se sont mis d'accord sur la durée des cursus universitaires. On peut travailler selon la méthode ouverte de concertation, c'est-à-dire qu'on se fixe des objectifs, on a des références au

niveau européen et chacun essaie de les réaliser mais il n'y a pas de contraintes. Donc, il y a des moyens de travailler ensemble sans que cela soit du domaine communautaire. Mais je vous assure, quand je vois des livres blancs et des livres verts sur l'éducation, les retraites, la santé venant des autorités de Bruxelles, je m'inquiète mais je sais que les réactions sont extrêmement négatives sur les citoyens. Et je crois que là-dessus il faut être net, il n'y a pas de système sans inconvénients mais je mets en garde ceux qui voudraient pour garder toute la flexibilité ne pas au moins réfléchir à cette idée.

Troisième condition : les méthodes de travail. Elles doivent être inspirées d'un parlementarisme rationalisé. Ceci vaut aussi bien pour les travaux du Conseil que pour les travaux du Parlement. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que les textes sont examinés et que lorsqu'on est en Conseil, et bien on donne la parole à celui qui a une objection, un amendement. Et, on vote et on évite tous les grands discours et autres, et cela veut que pour le processus de co-décision, là où le Parlement est co-législateur, les projets de directive sont adoptés par la Commission et ne viennent en séance plénière que les points qui eux aussi réclament un examen. Cela fait même pas vingt ans, il y a des gens qui en doutaient. Et bien le Parlement fait un très gros travail de co-législateur mais il sera mieux connu des citoyens si au lieu de, que les journalistes mettent l'accent uniquement sur « là, il y a un problème, il y a un désaccord, le Parlement est contre ». Si l'on arrive à ces méthodes de parlementarisme rationalisé, qui n'enlève rien aux chances de la démocratie mais qui permettent d'axer sur les choses essentielles.

La portée de la formule, la fédération des états-nations ou la fédération des nations. Parce que, quand j'ai proposé le premier la formule la fédération des états-nations, c'était très « french cooking » - cuisine française-. Alors il faut dire la fédération des nations. Ça veut dire quoi ? Cela veut dire que les nations ont un avenir et d'ailleurs on leur en donne un peu les moyens dans le Traité mais que le seul moyen de décider en Europe, c'est le système fédéral, c'est-à-dire de savoir qui fait quoi. Et c'est la combinaison des deux qui permet, me semble-t-il, d'aboutir à un compromis qui ne mette en danger ni l'avenir des nations, qui ne crée pas un creux tragique là et qui permette quand même à cette Europe d'avancer. Mais pour qu'il en soit ainsi, dans ce cadre-là, la base du système c'est, d'une part le couple Conseil-Commission, et d'autre part le Parlement européen.

Le Parlement européen, j'en ai déjà parlé, il est insuffisamment connu. Beaucoup de gens réclament la démocratisation sans savoir exactement ce qui se passe là. Mais pour le reste, ce qui est important c'est le tandem Conseil-Commission.

Si, grâce à un Conseil des Ministres des affaires européennes, grâce à une Commission qui accepte de travailler avec elle, on arrive à faire que tous les quinze jours à Bruxelles, chacun peut connaître l'agenda de l'Europe, les priorités que s'est données cette Europe, et que six mois après, on en voit la concrétisation. Ce n'est pas le cas actuellement. Actuellement la Commission fait une proposition puisque c'est son droit et si je peux vous égayer une minute, c'est plutôt triste mais c'est amusant en même temps. Et bien la Commission fait une conférence de presse, elle envoie le texte, le texte arrive chez les Représentants permanents, lesquels disent : « c'est trop important pour qu'on en discute tout de suite, on va nommer un Comité de représentants personnels qui va étudier cela ». Et le projet, comme le « yellow submarine » bien connu, disparaît pendant un an et au bout d'un an, il rebondit avec un rapport de la Présidence et puis à ce moment-là, les Ministres, au Conseil de Ministres disent : « C'est tellement important que nous allons constituer un Comité de représentants personnels » et on est reparti pour un nouveau tour du sous-marin jaune. Donc ça, ça ne peut pas durer. C'est pour ça que le Conseil et la Commission doivent avoir un agenda plus précis, comme ça se passe dans nos pays quand un gouvernement annonce une mesure et que c'est un gouvernement sérieux, dans les six mois, on en discute au Parlement. Le projet voit le jour ou non, avantages et inconvénients. Et bien ça doit devenir la même chose en Europe. Bien entendu, il y aura des pleurs chez les bureaucrates, qu'il y aura moins de textes proposés, mais on ira à l'essentiel. L'agenda politique de l'Europe sera la traduction de la démocratie. Chaque citoyen pourra accéder, il saura ce que fait l'Europe, alors qu'actuellement, après des communiqués de 40 pages d'un Conseil européen, comment voulez-vous vous y retrouver ?

Donc, ce couple Conseil-Commission est essentiel. Il n'y a pas besoin pour cela de changer le Traité. Mais on ne peut pas garder ce Conseil des affaires générales où les Ministres des affaires étrangères s'accrochent mais où ils passent deux ou trois heures, généralement pour raconter leur visite dans des pays extérieurs à l'Europe au cours du déjeuner qui est généralement très long. Pas bon, mais très long.

Donc, ceci doit changer, il faut rationaliser les méthodes de travail. Conseil-Commission, on propose, on prépare le Conseil européen dans les grandes orientations. Conseil européen : les grandes orientations.

Le Parlement européen : tout son rôle, rien que son rôle.

A partir de là me semble-t-il, on pourrait travailler. Alors, bien entendu, il y a des options qui réclament quand même que l'on change le Traité. J'en citerais une qui préoccupe beaucoup les militants européens : « Est-ce qu'il ne faut pas donner un visage à l'Europe ? »

Et ça, c'est une expérience que j'ai connue aussi, tous les six mois, j'allais aux Etats-Unis rencontrer le Président des Etats-Unis, j'accompagnais le Président du Conseil. Mais sur ces vingt visites que j'ai faites, quatre fois j'ai eu le désagréable sentiment d'entendre le Président des Etats-Unis me dire : « Jacques, qui est avec vous là ? » Alors il faut qu'il y ait vraiment une personnalité qui, ...non, j'ai dit quatre cas sur vingt, mais je ne vous dirai pas lesquels. Donc, il faut qu'il y ait une personnalité qui représente l'Europe.

Alors, les nostalgiques absolus de la Communauté d'hier voudraient que ce soit la Commission, le Président de la Commission. Certains voudraient le faire élire par le Parlement européen, avec l'idée majorité – opposition. Mon expérience, mais j'ai quitté les affaires depuis cinq ans, je me trompe peut-être, mon expérience est que si l'on fait cela, on va empêcher de dégager les consensus qui doivent aller au-delà des clivages nationaux et des clivages de partis et que la Commission, l'un de son art, c'est justement de réaliser ces consensus sur l'intérêt européen. Qu'est-ce que fait la Commission quand elle travaille bien elle-même ? Le Président donne la parole à tous les Commissaires, qui disent dans un premier tour de table « ça, c'est ennuyeux pour mon pays ». Et dans un deuxième tour de table, on dégage l'intérêt européen. Et bien, croyez-moi si demain on joue majorité-opposition au Parlement européen, on ne pourra plus faire ça, et l'Europe à mon avis n'avancera pas assez. C'est pour cela que s'il faut un Président de l'Europe, je préférerais pour ma part, qu'on élise pour deux ans et demi un Président du Conseil européen, qui représenterait l'Europe, qui assurerait la continuité, qui pourrait avec un groupe de pays assurer la Présidence, tous les pays

pourraient participer à la Présidence, dans une équipe avec évidemment un tour de rôle plus important pour les grands pays, car les grands pays n'accepteront jamais de tenir la Présidence une fois tous les treize ans et demi. Il ne faut pas se faire d'illusions là-dessus. Donc plutôt que d'aller au devant des difficultés, il vaut mieux être clair et dire : « il y a un Président de l'Europe » et il associe deux ou trois pays à cela et à partir de là, je pense que, donc, mais je crois que c'est une option qui demeure ouverte. Vous voyez donc que, au terme de ce périple, que, à force d'émailler d'anecdotes, le fil a pu vous échapper et j'en serais désolé, on s'aperçoit que là, il faut décider de l'objectif politique. Où nous voulons aller, la vision. Garder dans nos institutions ce qui est bon, à condition de les faire marcher. Et pour le reste, traduire dans le Traité ce qui est indispensable pour compléter, perfectionner le système et introduire bien entendu la Charte des Droits Fondamentaux, se poser la question de savoir si la Cour de Justice peut réellement devenir une Cour Constitutionnelle. La question est sérieuse. Est-ce que les pays accepteront que leur Cour Constitutionnelle soit dessaisie de tous les problèmes que les citoyens européens pourraient, en invoquant le Traité, poser au niveau européen ? Je n'en suis pas sûr. Mais derrière ça, pour les Européens, c'est toujours le même espoir et la même angoisse : « Est-ce que nous allons survivre ou décliner marginalisés par l'histoire ? Est-ce que nous voulons être puissants et généreux ou seulement puissants ou avoir l'impression de la puissance ? Est-ce que nous voulons une globalisation subie ou bien relativement maîtrisée par la sagesse, qui au lendemain de la guerre, par des institutions qui ont fait leur preuve, même si aujourd'hui elles ont vieilli, je parle des Nations Unies, des organes financiers et autres, ont permis au monde de vivre ? Aujourd'hui il faut une nouvelle dimension à cette réflexion internationale. L'Europe, par son souci d'équilibre entre l'économie de marché d'un côté, les interventions de l'état, le dialogue social de l'autre, est mieux placée que quiconque pour le faire. Mais pour le faire, il faut qu'elle puisse se faire entendre, pour se faire entendre, il faut qu'ils soient d'accord. D'accord sur quoi, sur une vision. Tous les citoyens européens doivent demander à leur chef de Gouvernement : « discutez, je vous en prie, de votre vision de l'Europe. Et après, on verra si on est d'accord ou pas sur tout, on trouvera des consensus et l'Europe pourra avancer. Je vous remercie.